

## PROFIL DE LA BAIGNADE

### PLAGE DU BORRIGO

#### Caractéristiques de la baignade

Baignade SURVEILLÉE du 1 Juillet au 31 Août de 9H à 19H

Personne responsable de la baignade: Mairie de MENTON

#### Caractéristiques de la plage:

Accès : Face jardin Elysée Reclus, sortie en mer du borrito

Substrat: galets

Protection:

Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire:

#### Carte de la zone d'étude



#### Historique de la qualité des eaux de baignade

##### Qualité des eaux de baignades au cours de ces 5 dernières années

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Classement	A	A	B	B	A

A: eau de bonne qualité

B: eau de qualité moyenne

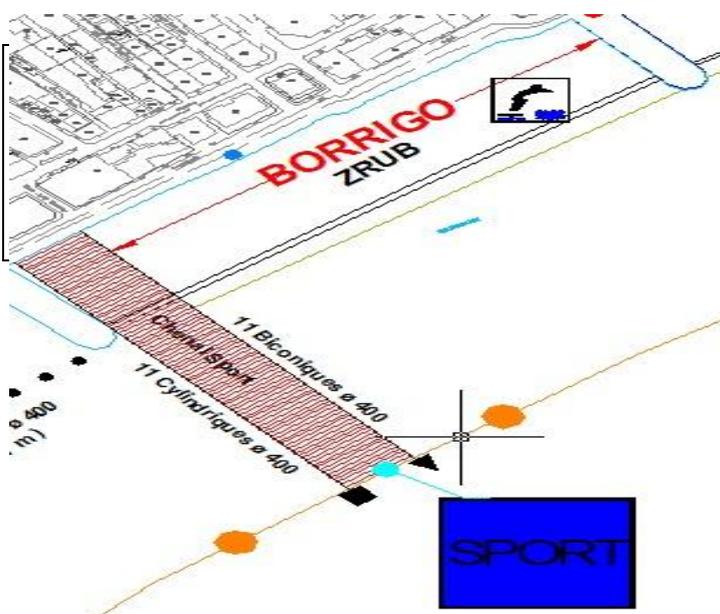
C: eau pouvant être momentanément polluée

D: eau de mauvaise qualité

##### Liste des épisodes de pollutions au cours de ces 5 dernières années présentée par ordre chronologique décroissant

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la plage
Aucune pollution au cours de cette période			

#### Shéma de la zone de baignade



#### INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Diagnostic

Gestion préventive des pollutions

Plan d'action

Principales sources de pollutions inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesure de gestion préventive associée	Principales mesures de réduction des pollutions
Macro-déchets suivant le courant Ligure	faible	0	Présence avérée	Appel du poste de surveillance et des services municipaux	Communication sensibilisation	Nettoyage du plan d'eau par des navires spécialisés équipés de filets, et intervention des services techniques municipaux sur la plage
Microbienne en provenance des vallons	faible	0	Prélèvement par l'ARS*	Surveillance par les services municipaux	Vérification en période de pluie et surveillance par les services municipaux	Mise en place de barrages dans les vallons pendant la période estivale et traitement des eaux d'etiage par la station d'épuration
Microbienne en provenance des vallons, déversoirs et trop plein en cas d'orages	significatif	0	Prélèvement par l'ARS* et alerte en cas d'orages	Appel des services municipaux et auto surveillance	Contrôle météo	Mise en place de l'auto surveillance, et suppression active des eaux parasites

\* Agence Régionale de Santé